

BÂLE, 30.10.25

metal.suisse recommande de voter 2x NON le 30 novembre

Lors de la dernière assemblée des délégués de metal.suisse, le comité a décidé à l'unanimité de recommander le NON à l'impôt sur les successions proposé par les Jeunes socialistes et à l'initiative Service-Citoyen. Ces deux initiatives entraîneraient des pertes économiques disproportionnées et constituerait un lourd fardeau, en particulier pour les PME.

metal.suisse rejette clairement l'initiative des Jeunes socialistes visant à introduire un nouvel impôt sur les successions. Cette initiative est disproportionnée et obligerait notamment les petites et moyennes entreprises à vendre leurs actifs en cas de succession. La plupart des entreprises familiales ont investi leur fortune dans l'immobilier et des biens matériels et ne disposent pas des liquidités nécessaires pour payer 50 % d'impôt sur les successions. De plus, la clause de rétroactivité entraînerait une insécurité juridique considérable. Si elle était acceptée, elle entraînerait probablement le départ d'une grande partie de la population fortunée, ce qui pourrait même se traduire par une baisse des recettes fiscales et mettre en péril la prospérité générale de la Suisse. Contrairement à d'autres pays, la Suisse dispose déjà d'un système de péréquation fiscale avec l'impôt sur la fortune et n'a donc pas besoin d'un impôt sur les successions supplémentaire. L'initiative est donc disproportionnée et doit être clairement rejetée.

metal.suisse rejette également l'initiative « Service-Citoyen ». Si ce projet repose sur une idée noble, il n'est toutefois pas mûrement réfléchi et constituerait un défi de taille pour les employeurs. S'il était accepté, le nombre de personnes astreintes au service en Suisse doublerait d'un seul coup, ce qui entraînerait des absences sur le lieu de travail. Ces absences sont souvent très difficiles à compenser, en particulier pour les petites entreprises qui emploient peu de personnel. Des emplois pourraient également être perdus si les postes existants étaient remplacés par des personnes astreintes au service. En outre, cela entraînerait une forte augmentation des cotisations aux caisses de compensation, qui devrait être financée par des hausses d'impôts.

En résumé, les deux initiatives vont trop loin et constituerait une charge importante pour la place économique suisse. Pour ces raisons, le comité directeur de metal.suisse a décidé le 30 novembre de recommander **le NON** aux deux projets.

L'association faîtière metal.suisse promeut la construction en acier, en métal et en façade en Suisse et s'engage en faveur du recyclage des matériaux métalliques. L'association est convaincue que ses méthodes de construction et ses matériaux peuvent contribuer de manière significative à la réalisation des objectifs climatiques de la Suisse. Ainsi, les matériaux recyclés sont aujourd'hui la norme et l'association promeut des concepts de réutilisation et de recyclage des bâtiments et des composants de construction et soutient leur mise en œuvre.

Contact médias metal.suisse

Andreas Steffes
Hendrik Rowedder
Viaduktstrasse 8
4051 Bâle
info@metalsuisse.ch

+41 61 228 90 32 / +41 76 426 34 01
+41 61 202 94 35